



#### TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

DÉCEMBRE 2012

#### **PRINCIPALES TENDANCES**

A fin décembre 2012 et en comparaison avec la même période de l'année 2011, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

#### Au niveau des recettes

des recettes en baisse de 1,4% provenant de l'effet conjugué de l'évolution des principales natures de recettes suivantes :

- la diminution de 8,5% de la part des collectivités dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA);
- la hausse de 39,1% de la part des régions dans les recettes de l'impôt sur les sociétés (IS);
- l'accroissement de 32,5% des recettes de la taxe sur les terrains urbains non bâtis ;
- la hausse de 65% des fonds de concours notamment les versements de certains départements ministériels.

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 57,7% des recettes globales des collectivités territoriales.

# Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 3,3% en raison de l'augmentation de 3,1% des dépenses de personnel, de 3% des autres dépenses de biens et services et de 10,2% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement qui augmentent de 10,2% et dont le taux d'émission a été de 51% des prévisions.

#### Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11,5 MMDH à fin décembre 2011;
- un excédent global de 1,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 2,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 2,9 MMDH un an auparavant.

# **Fonds disponibles**

A fin décembre 2012, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 24,4 MMDH, en augmentation de 375 MDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2011.

# SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Décembre 2011	Prévisions 2012	Décembre 2012	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	29 149	26 534	28 744	108%	-1,4%
1.1- Recettes fiscales :	25 275	22 520	24 368	108%	-3,6%
Impôts directs	5 829	6 450	6 233	97%	6,9%
Impôts indirects	19 446	16 070	18 135	113%	-6,7%
1.2- Recettes non fiscales :	3 874	4 014	4 376	109%	13,0%
Domaine	871	879	868	99%	-0,3%
Fonds de concours	571	817	942	115%	65,0%
Redevance OTDP¹ communal	555	447	516	115%	-7,0%
Autres recettes	1 877	1 871	2 050	110%	9,2%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>17 663</u>	<u>20 919</u>	<u>18 249</u>	<u>87%</u>	<u>3,3%</u>
2.4 Pione et comilier :	45.040	20.446	47.460	070/	2.00/
<b>2.1- Biens et services :</b> Personnel	16 949	20 116	17 462	87%	3,0%
Autres biens et services	10 020 6 929	11 358 8 758	10 328 7 134	91% 81%	3,1% 3,0%
2.2-Intérêts de la dette :	714	803	787	98%	10,2%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>11 486</u>	<u>5 615</u>	<u>10 495</u>		
4- INVESTISSEMENT	10 739	23 294	11 835	51%	10,2%
5– SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	28	-34	38		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2 159	-1 340	2 643		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>2 934</u>	<u>-19 053</u>	<u>1 341</u>		
8- FINANCEMENT :	<u>-2 934</u>	<u>19 053</u>	<u>-1 341</u>		
Recettes d'emprunt	1 735	782	2 064		
Remboursement du principal de la dette	-854	-891	-873		
Excédents antérieurs	-3 815	19 162	-2 532		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Occupation temporaire du domaine public

#### RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

				En millions de dirhams		
	Décembre 2011	Prévisions 2012	Décembre 2012	Taux de réalisation	Variation en %	
RECETTES FISCALES	<u>25 275</u>	<u>22 520</u>	<u>24 368</u>	<u>108%</u>	<u>-3,6%</u>	
IMPÔTS DIRECTS	5 829	6 450	6 233	97%	6,9%	
Taxe de services communaux <sup>1</sup>	2 640	2 841	2 649	93%	0,3%	
Taxe professionnelle <sup>1</sup>	1 711	2 000	1 787	89%	4,4%	
Taxe d'habitation <sup>1</sup>	270	475	254	53%	-5,9%	
Taxe sur les terrains urbains non bâtis	627	545	831	152%	32,5%	
Part des régions dans l'IS	297	301	413	137%	39,1%	
Part des régions dans l'IR	284	288	299	104%	5,3%	
IMPÔTS INDIRECTS	19 446	16 070	18 135	113%	-6,7%	
Part dans le produit de la TVA	17 342	13 992	15 872	113%	-8,5%	
Taxe sur les opérations de construction	664	657	722	110%	8,7%	
Taxe sur les opérations de lotissement	214	183	249	136%	16,4%	
Taxe sur les débits de boissons	131	146	138	95%	5,3%	
Taxe sur l'extraction des produits de carrières	170	153	174	114%	2,4%	
Taxe de séjour	155	145	149	103%	-3,9%	
Taxe sur les services portuaires	130	130	145	112%	11,5%	
Autres impôts indirects	640	664	686	103%	7,2%	
RECETTES NON FISCALES	<u>3 874</u>	<u>4 014</u>	<u>4 376</u>	<u>109%</u>	<u>13,0%</u>	
Domaine	871	879	868	99%	-0,3%	
Redevance OTDP communal	555	447	516	115%	-7,0%	
Fonds de concours	571	817	942	115%	65,0%	
Redev. recettes mandataires des marchés de gros	483	490	470	96%	-2,7%	
Intérêts des fonds placés au Trésor	234	200	230	115%	-1,7%	
Subventions	214	283	244	86%	14,0%	
Recettes diverses	946	898	1 106	123%	16,9%	
TOTAL DES RECETTES	<u>29 149</u>	<u>26 534</u>	<u>28 744</u>	<u>108%</u>	<u>-1,4%</u>	

<sup>(1)</sup> la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

# SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	En millions de dirham:					
	Régions	Préf/Prov	Communes rurales	Communes urbaines	Total	
1- RECETTES	1 351	5 605	6 573	15 217	28 746	
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	410	236	1 317	4 321	6 284	
Taxes locales et redevances diverses	381	128	663	2 220	3 392	
Produits des services			99	676	775	
Produits des biens	29	108	555	1 425	2 117	
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	125	0	333	4 232	4 690	
Taxe professionnelle			170	1 617	1 787	
Taxe d'habitation			14	240	254	
Taxe sur les services communaux	125		149	2 375	2 649	
1.3- Ressources transférées :	816	5 369	4 923	6 664	17 772	
Part dans le produit de la TVA	96	4 923	4 592	6 260	15 871	
Part dans le produit de l'IS et de l'IR	712		1		713	
Fonds de concours	8	446	330	404	1 188	
2- DEPENSES ORDINAIRES	319	2 478	4 148	11 307	18 252	
2.1- Biens et services :	252	2 442	4 040	10 731	17 465	
Personnel	38	1 860	2 622	5 808	10 328	
Autres biens et services	214	582	1 418	4 923	7 137	
2.2-Intérêts de la dette	67	36	108	576	787	
3- SOLDE ORDINAIRE	1 032	3 127	2 425	3 910	10 494	
4- INVESTISSEMENT	854	3 148	2 670	5 163	11 835	
5– SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	28	1	4	5	38	
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	99	478	861	1 206	2 644	
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	305	458	620	-42	1 341	
8- FINANCEMENT :	-305	-458	-620	42	-1 341	
Recettes d'emprunt	189	32	191	1 652	2 064	
Remboursement du principal de la dette	-60	-35	-227	-551	-873	
Excédents antérieurs	-434	-455	-584	-1 059	-2 532	
	-					

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin décembre 2012 laisse apparaître une baisse des ressources de 1,4% et une augmentation des dépenses de fonctionnement de 3,3%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 11,8 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 2,7 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 1,3 MMDH.

#### 1-RECETTES

Les recettes se sont établies à 28,7 MMDH en baisse de 1,4% par rapport à fin décembre 2011. Ceci est dû notamment à la baisse de 5% des recettes transférées par l'Etat, conjuguée à la hausse de 8% des recettes gérées par les collectivités territoriales et de 1,5% des recettes gérées par l'Etat pour leur compte.

Ressources des collectivités territoriales						
	2011 Prévisions 2012					
Transférées	18 708	15 681	17 771	-5,0%		
Gérées par l'Etat	4 622	5 316	4 690	1,5%		
Gérées par les collectivités	5 819	5 539	6 284	8,0%		
TOTAL	29 149	26 535	28 745	-1,4%		

#### 1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont atteint 24,4 MMDH, en baisse de 3,6% par rapport à leur niveau de fin décembre 2011, provenant pour l'essentiel de la diminution de la part des collectivités dans le produit de la TVA. Les recettes fiscales ont constitué 85% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2012.

#### 1.1.1- ressources transférées

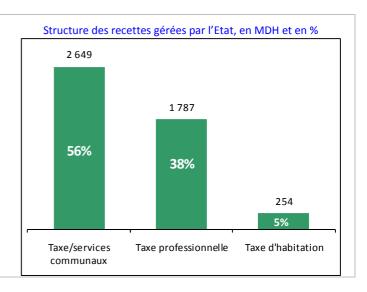
S'élevant à 17,8 MMDH à fin décembre 2012 contre 18,7 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 5%. Cette baisse résulte de la diminution de 8,5% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (15,9 MMDH contre 17,3 MMDH), conjuguée à une hausse de 22,5% de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (712 MDH contre 581 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 55,2% de leur part dans le produit de la TVA.



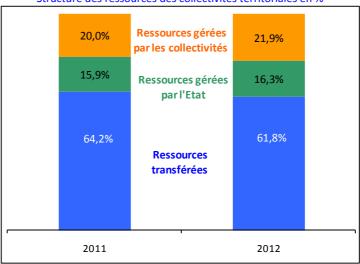
#### 1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 4,7 MDH à fin décembre 2012 contre 4,6 MMDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une augmentation de 1,5%, provenant de la hausse de 4,4% de la taxe professionnelle et de 0,3% de la taxe sur les services communaux, conjugué à une baisse de 5,9% de la taxe d'habitation.



# 1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 6,3 MMDH à fin décembre 2012, en augmentation de 8% par rapport à leur niveau de fin 2011. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les opérations de construction et la taxe sur les terrains urbains non bâtis.



Structure des ressources des collectivités territoriales en %

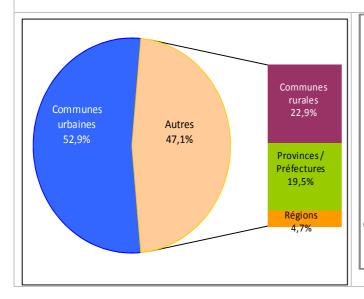
#### 1.2- RECETTES NON FISCALES

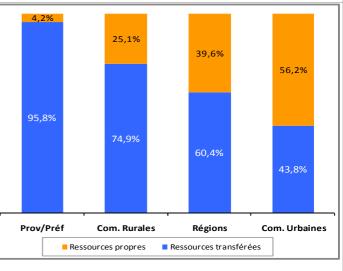
Les recettes non fiscales se sont établies à 4,3 MMDH, en hausse de 13,3% d'une année sur l'autre, principalement en raison de la hausse de 51,2% des fonds de concours (942 MMDH contre 571 MDH). Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels.

# 1.3- Répartition des recettes par type de collectivité territoriale

Avec 15,2 MMDH, les recettes des communes urbaines représentent 52,9% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2012.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2012 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 43,8% des recettes des communes urbaines contre 95,8% pour les provinces et préfectures et 60,4% pour les régions.





#### 2- DEPENSES

A fin décembre 2012, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales se sont établies à 30,1 MMDH, en augmentation de 5,9% par rapport à leur niveau de fin décembre 2011. Elles se composent à hauteur de 60,7% de dépenses de fonctionnement.

#### 2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 18,2 MMDH à fin décembre 2012 contre 17,7 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 3,3%. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 3,1% des dépenses de personnel, de 3% des dépenses des autres biens et services et de 8,5% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT							
2011 Prévision 2012 Réalisation Variatio							
Personnel	10 020	11 358	10 328	91%	3,1%		
Matériel	6 734	8 459	6 935	82%	3,0%		
Intérêts dette	909	1 102	986	90%	8,5%		
TOTAL	17 663	20 918	18 249	87%	3,3%		

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin décembre 2012 ont atteint 10,3 MMDH contre 10 MMDH une année auparavant, soit une augmentation de 3,1%. Les salaires représentent 56,6% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 65,1% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

#### Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 7,1 MMDH à fin 2012, en augmentation de 3% par rapport à leur niveau de fin 2011. Elles sont constituées pour 43,6% de subventions.

#### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 787 MDH à fin décembre 2012 contre 714 MDH un an auparavant, soit une hausse de 10,2%.

## **SOLDE ORDINAIRE**

L'exécution des budgets des collectivités territoriales durant l'année 2012 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 11,5 MMDH un an auparavant. Ce solde a permis de couvrir 89% des dépenses d'investissement.

## 2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 11,8 MMDH à fin décembre 2012, en hausse de 10,2% par rapport à leur niveau à fin 2011.

Elles se composent à hauteur de 39,5% de travaux neufs et grosses réparations, dont le montant a été de 4,7 MMDH, en progression de 3,1%.

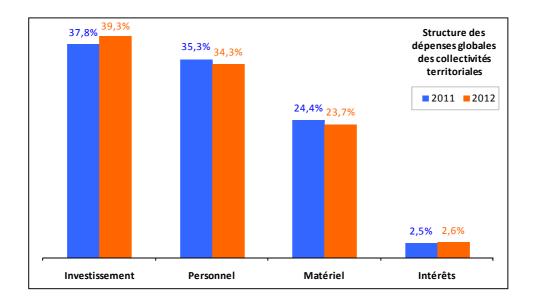
DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
	2011	Prévision	2012	Réalisation	Variation				
Travaux neufs et grosses réparations	4 540	10 675	4 679	44%	3,1%				
Projets intégrés <sup>2</sup>	1 774	6 101	2 066	34%	16,5%				
Acquisitions immobilières	640	2 412	977	41%	52,7%				
Programmes nationaux <sup>3</sup>	1 659	1 910	1 861	97%	12,2%				
Acquisitions mobilières <sup>4</sup>	1 024	798	630	79%	-38,5%				
Subventions	1 102	1 398	1 622	116%	47,2%				
TOTAL	10 739	23 294	11 835	51%	10,2%				

Trésorerie Générale du Royaume – Bulletin mensuel de statistiques des finances locales – Décembre 2012

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc...).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> **PERG**: programme d'électrification rurale globale, **PAGER**: programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR**: programme national des routes rurales

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

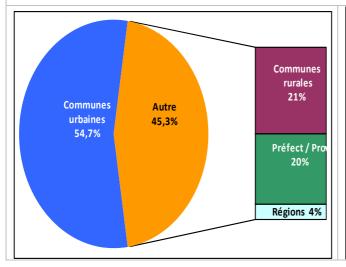


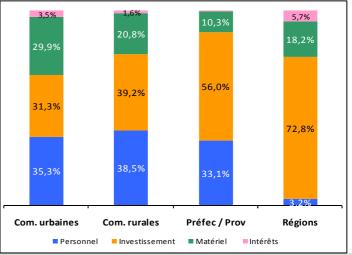
# 2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 16,5 MMDH, les dépenses des communes urbaines représentent 54,7% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales durant l'année 2012.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale durant l'année 2012 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales et urbaines
- les dépenses de d'investissement sont supérieures à celles de matériel et expliquent 72,8% des dépenses des régions





#### 3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé durant l'année 2012 des soldes positifs de 38 MDH et de 2,6 MMDH respectivement contre un solde positif de 28 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 2,2 MMDH pour les comptes spéciaux durant l'année 2011.

# 4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 1,3 MMDH à fin décembre 2012 contre un excédent de 2,9 MMDH une année auparavant.

#### 5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales durant l'année 2012 auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 2,1 MMDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 873 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 375 MDH.

# **6- FONDS DISPONIBLES**

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin décembre 2012 se sont élevés à 24,4 MMDH contre 24 MMDH un an auparavant. Les communes urbaines interviennent pour 39,7% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

